

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 21 février 2022

Délibération N°4 du 21 février 2022

Date de convocation
15.02..22

Etaient présents : (19)

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,
Serge Planchon, Dominique Paul Adjoints,
Pascal Ancelot, Benoit Boudet, Agnès Corruble, Emmanuelle Duplessis
Yaha, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle
Poulain, Gérard Sadé, Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22

Etaient Excusés : (4)

Mickael Lefebvre ayant donné délégation à Isabelle Poulain, Isabelle
Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier, Vincent Prié, Guy
Sénécal ayant donné délégation à Serge Planchon.

Secrétaire de séance : Isabelle Poulain

Aménagement de la place P. Colin Baudelot Demande de subvention

Michel Ménager, Adjoint au Maire

Expose que dans le cadre du programme d'entretien et modernisation de voirie sont envisagés des travaux de réfection de la Place Pierre Colin Baudelot.

Le projet consiste à réaménager les espaces de circulation et de stationnement en limitant les surfaces imperméables inutilisées et à reprendre l'ensemble des revêtements et accessoires du réseau d'eaux pluviales dégradés.

Le coût des travaux s'établit suivant les devis de l'entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE du 1^{er} Février 2022 à 35 720,76 € Hors Taxes.

Entendu l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ de réaliser les travaux d'aménagement et de réfection de la seconde partie de la Place Pierre Colin Baudelot
- ✓ de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Séance du 21 février 2022 - Page 1 sur 1

